

Sainte-Anne-du-Lac

1949 - 2001



Le lac Clapham est situé dans les rangs 8, 9 et 10 du canton de Thetford. Il est alimenté par des ruisseaux et se déverse dans le lac à la Truite puis dans le Grand lac Saint-François. Il prend la dénomination «Lac du Huit» à cause de son accès par le rang du même nom. Selon un rapport de la Commission des eaux courantes daté du 6 août 1934, on raconte «qu'on y a flotté du bois de pulpe et de grume sur le lac Clapham mais seule la navigation de récréation y est maintenant pratiquée. La rive ouest et la rive nord sont les seules habitées. On y compte 23 chalets et les bâtisses d'une ferme. Ces constructions sont établies en moyenne à vingt pieds du rivage».

Suite à des démarches répétées, c'est le 10 mars 1949 que les 108 contribuables inscrits au rôle d'évaluation de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie ont finalement reçu une réponse positive quant à leur requête de devenir une municipalité distincte à partir du 1er juillet 1950. Tancred Labbé, député et ministre du comté, a intercedé en faveur des saisonniers auprès du gouvernement. Le premier conseil tient sa première réunion le 26 juillet 1949 à la résidence d'été d'Alfred Frenette. Ce dernier fut désigné maire. Fait inusité mais compréhensible, les lieux de réunion du conseil étaient à la fois au lac (en juillet et août à la Chapelle et au Chalet des loisirs) et à l'Hôtel de ville de Thetford Mines (pour les autres mois de l'année). Et puisque les liens sociaux et politiques étaient beaucoup plus tournés vers la ville, la création de la desserte catholique fit l'objet d'une controverse entre les paroisses de Saint-Alphonse et de Très-Saint-Cœur-de-Marie.

Au début des années 1940, un groupe de chrétiens engagés entreprirent des démarches auprès des prêtres de Thetford Mines pour obtenir l'été la messe au lac de manière régulière. Avant que la desserte ne soit opérationnelle, il y eut des célébrations durant les années 1920 dans les chalets et à l'extérieur réunissant plusieurs centaines de personnes. Il y eut même une salle de danse à l'époque où la loi interdisait la vente d'alcool. Nul besoin de mentionner que son utilisation fut âprement contestée. Plusieurs plaintes ainsi que la pression du clergé obligèrent sa fermeture.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la salle fut prêtée par son propriétaire pour les célébrations puis transformée en chapelle. C'est là que le seul mariage de Sainte-Anne-du-Lac fut célébré. Cette première chapelle était située tout au bas du rang de la Chapelle. La desserte de Sainte-Anne-du-Lac fut placée sous l'autorité de la paroisse de Très-Saint-Cœur-de-Marie en 1949. L'année suivante, le bâtiment fut agrandi, mais ce n'est qu'en 1969 qu'un nouveau site fut choisi pour la nouvelle chapelle, toujours située dans le rang de la Chapelle (entre la rue des Écureuils et la route du Lac-du-Huit). Elle ferma ses portes en 1993, le terrain fut cédé à la municipalité en 1995 et elle fut démantelée au cours de l'année 2007.

Le lac fut aussi le théâtre de plusieurs événements et le prétexte pour plusieurs activités festives. Citons les célèbres fêtes et les veillées de danse au Pavillon Frenette et les courses de régates qui amenaient un flux important de visiteurs. C'était bien avant la construction du chalet des loisirs qui eut lieu en 1966, autre bâtiment important pour les saisonniers. Un parc et un sentier ont été aménagés autour du bâtiment.

Après plusieurs tentatives du gouvernement de regrouper la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, cette dernière intégra la nouvelle Municipalité d'Adstock le 24 octobre 2001. Aujourd'hui, son statut de zone de villégiature lui confère une importance capitale au sein de la nouvelle municipalité et fait office de pionnière en matière d'environnement et de préservation des plans d'eau.